

27€
24€/MOIS

l'avenir INTÉGRAL

- ✓ Votre journal papier du lundi au samedi
- ✓ Votre journal numérique du lundi au samedi (9 éditions régionales)
- ✓ Accès gratuit à la nouvelle édition numérique «L'avenir Wallonie»
- ✓ Accès aux articles réservés aux abonnés sur lavenir.net
- ✓ Vos avantages réservés à nos abonnés



OFFRE DÉTENTE

Recevez une journée pour 2 aux thermes

Je m'abonne dès aujourd'hui au journal **l'avenir** sur www.lavenir.net/thermes2017 et je paie en ligne, ou je remplis ce coupon.

J'opte pour un abonnement INTÉGRAL par domiciliation au prix de 24€/mois au lieu de 27€ (prix pour 12 mois au lieu du tarif plein en vigueur).

En cadeau, je reçois 1 journée pour 2 personnes à Thermae 2000**

Je choisis l'édition

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Namur | <input type="checkbox"/> Huy-Waremme | <input type="checkbox"/> Brabant wallon |
| <input type="checkbox"/> Basse-Sambre | <input type="checkbox"/> Le Jour Verviers | <input type="checkbox"/> Le Courrier de l'Escaut |
| <input type="checkbox"/> Entre-Sambre-et-Meuse | <input type="checkbox"/> Luxembourg | <input type="checkbox"/> Le Courrier (Mouscron) |

Le journal me sera fourni

- chez mon libraire à mon domicile par courrier postal avant 7h30

Je renvoie ce coupon par courrier, sans frais de timbre à l'adresse :

ÉDITIONS DE L'AVENIR
« THERM 17 » DA B53-357-4 - 5004 BOUGE

Offres réservées aux nouveaux souscripteurs (nouveau nom, nouvelle adresse en Belgique) Pour la domiciliation, le cadeau sera envoyé après le 4^e paiement.

Pour toute information complémentaire, je contacte votre service clientèle :

Tél. : 08123 62 00 • e-mail : abonnes@lavenir.net
Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des Éditions de l'avenir SA et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 30/07/2018 relative à la protection de la vie privée. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case
Si vous renoncez à votre achat, vous pouvez exercer votre droit de rétractation dans un délai de 14 jours en téléchargeant le formulaire disponible dans nos conditions générales de vente : www.lavenir.net/therm17
*Prix de vente au numéro.**En cas de rupture de stock, un autre cadeau vous sera proposé.

Prénom :

Nom :

Rue :

N° :

Bte :

CP :

Localité :

Tél. :

GSM :

E-mail :

N° de compte :

Date de naissance :

Signature :

Mention obligatoire pour l'abonnement en librairie
Infos indispensables et disponibles sur www.lavenir.net/libraires

Nom de la librairie :

Rue :

CP :

Localité :

N° :

LEUZE-EN-HAINAUT

On nagerait presque dans le bonheur

En dépit de son âge respectable et de signes de fatigue récurrents, la piscine communale demeure un outil fort apprécié des Leuzois.

• Pierre-Laurent CUVELIER

Après le gros creux de 2015, la piscine communale a connu l'an dernier une belle évolution de sa fréquentation. Près de 45 000 nageurs ont fréquenté le site de l'avenue des Sports en 2016 contre un peu plus de 30 000 utilisateurs pour l'exercice précédent. Des premières tendances qui se dégagent pour cette année, on devrait se situer dans les mêmes eaux qu'en 2016.

S'il y a lieu de se réjouir dans le chef de son gestionnaire, la régie communale autonome (RCA), cet écart est à relativiser dans la mesure où le bassin de natation a dû être fermé au public, en octobre 2015, suite à une inondation dans les locaux techniques.

Un arrêt des activités qui s'était, pour rappel, prolongé jusqu'en février 2016, le temps de procéder au renouvellement de l'installation électrique.

« Sans ce début d'année quelque peu chahuté, l'affluence de 2016 aurait sans doute été supérieure à celle de 2014, où l'on dépassait les 46 000 entrées », indique Bernard Delaunoy, le président de la Régie. Sans réelle surprise, ce



Bernard Delaunoy, le président de la Régie, se réjouit des chiffres de fréquentation du site de l'avenue des Sports.

son sont les écoles de l'entité mais aussi celles de Frasnes, Péruwelz et d'Ellignies-Sainte-Anne qui amènent le plus de monde dans le petit bassin de 25 m. Les petites têtes blondes représentent en effet plus de la moitié de l'affluence annuelle du site, inauguré en 1974 par Henri Destrebecq.

Quel avenir pour le bassin ?

Même si elle reste fort appréciée, la piscine de Leuze, qui a aussi un certain cachet, vit peut-être ses dernières années dans ses installations actuelles. L'infrastructure, vieille de plus de 40 ans, montre régulièrement des signes de faiblesse, nécessitant de gros frais d'entretien.

« Une piscine n'est jamais rentable car sinon, le prix d'entrée serait trop élevé. À un moment, c'est aussi une volonté politique de permettre à tout un chacun de venir nager à des prix démocratiques. À Leuze par exemple, les tarifs sont de 3,5 euros pour les adultes et de

2,5 euros pour les enfants ».

Si un plan de rénovation du bassin de natation actuel existe, pour un peu moins de 3 millions €, les autorités leuzoises sont aussi parties prenantes du projet de construction d'une piscine intercommunale, en association avec la Ville de Péruwelz et Ipalle.

« L'avantage de partir d'une page blanche est de pouvoir créer des installations aux normes actuelles et qui offrent bien plus qu'une simple piscine de nage comme c'est le cas actuellement. Et puis, il y a aussi des économies d'échelle à la clé grâce à la mutualisation des énergies », affirme M. Delaunoy.

Le complexe de l'avenue des Sports pourrait donc, à terme, fermer ses portes, ce qui pose la question de son éventuelle réaffectation. « En cas de fermeture du site, la seule chose qui nous est imposée par Infrasports est de conserver la vocation sportive du site », ponctue le président de la Régie. ■

CHAPELLE-À-OIE



Noces de platine

Le 27 septembre dernier, les époux Delbecq-Wibaut ont fêté leurs 70 ans de mariage. Gaston Delbecq et Marie-Thérèse Wibaut se sont mariés à Leuze le 27 septembre 1947. Quelques années plus tard, ils reprirent les rênes de la ferme familiale à Chapelle-à-Oie, où ils vivent encore aujourd'hui. Des élus du conseil ainsi que du collège communal ont été accueillis à leur domicile où quatre générations étaient réunies.